



**HAL**  
open science

# Tripartition et tripolarisation : les contours du nouvel ordre électoral

Florent Gougou, Tristan Guerra, Simon Persico

► **To cite this version:**

Florent Gougou, Tristan Guerra, Simon Persico. Tripartition et tripolarisation : les contours du nouvel ordre électoral. Citoyens et partis après 2022. Éloignement, fragmentation, Presses Universitaires de France, 2024. hal-04574579v1

**HAL Id: hal-04574579**

**<https://hal.science/hal-04574579v1>**

Submitted on 14 May 2024 (v1), last revised 23 May 2024 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

In Vincent Tiberj et alii (dir.), *Citoyens et partis après 2022*. Puf, 2024, 185-202

## **Tripartition et tripolarisation : les contours du nouvel ordre électoral**

### **Résumé**

Ce chapitre propose de distinguer les concepts de tripartition et de tripolarisation en les adossant à des arènes différentes, l'arène électorale pour le premier, l'arène parlementaire pour le second. Sur cette base, il montre que les deux concepts sont pertinents pour décrire la vie politique française issue des scrutins de 2022 : il y a tripartition de l'arène électorale et tripolarisation de l'arène parlementaire, une configuration inédite sous la Cinquième République. Ces résultats permettent de mieux caractériser le nouvel ordre électoral qui s'est cristallisé à l'issue des élections européennes de 2019 (Gougou, 2022) : tripartition et tripolarisation pourraient en être les traits distinctifs.

### **Mots clés**

Élections françaises – Tripolarisation – Compétition politique – Dispositif de pouvoir – Tripartition – Espace idéologique

### **Notices biographiques des auteurs**

Florent Gougou est maître de conférences en science politique à Sciences Po Grenoble – UGA et chercheur au laboratoire Pacte. Ses travaux portent sur les grandes évolutions électorales et partisanes en Europe occidentale et sur le fonctionnement des démocraties représentatives modernes.

Tristan Guerra est doctorant en science politique à Sciences Po Grenoble – UGA et au laboratoire Pacte. Il consacre sa thèse aux dynamiques de la polarisation de l'opinion publique sur les grandes dimensions du conflit politique en Europe de l'Ouest. Ses travaux portent plus largement sur le rôle des systèmes de croyances et du populisme, dans les transformations de l'espace politique.

Simon Persico est professeur de science politique à Sciences Po Grenoble – UGA et chercheur au laboratoire Pacte. Ses travaux portent sur le changement des systèmes partisanes en Europe de l'Ouest, l'impact des partis sur les politiques publiques, le respect des promesses électorales, et les évolutions de l'écologie politique dans la compétition partisane, l'opinion et les mouvements sociaux.

## Introduction

### *De la tripartition à la tripolarisation ?*

Au cours de la séquence électorale du printemps 2022, la notion de *tripolarisation* s'est imposée dans le débat public pour décrire la nouvelle vie politique française. Une requête *Europresse* recense 60 articles de presse mobilisant ce terme sur les trois mois couvrant la séquence qui va du premier tour de la présidentielle au deuxième tour des législatives (10 avril – 10 juillet). Sur cette même période, une requête identique ne dénombre que 50 articles faisant référence à la notion de *tripartition*, alors qu'elle était la notion consacrée pour décrire l'espace politique français depuis la première percée électorale nationale du Front national (FN) en 1984. À l'occasion des élections de 2017, pour une requête similaire, tripartition apparaissait dans 38 articles, tripolarisation dans un seul.

Le relatif succès médiatique de la notion de tripolarisation ne signifie pas qu'elle permette de *bien* comprendre la compétition politique en 2022. C'est le premier objectif de ce chapitre : montrer en quoi cette notion est pertinente pour décrire les dynamiques des élections de 2022. Le succès médiatique de la notion ne signifie pas non plus qu'elle permette de *mieux* saisir la compétition politique en 2022 que la notion de tripartition. C'est le second objectif de ce chapitre : préciser les contours de ces deux notions et évaluer leurs mérites respectifs pour analyser les dynamiques des élections de 2022.

### *Clarifications théoriques : oppositions de valeurs, logiques de vote et dispositif de pouvoir*

Initialement introduite pour comprendre la structuration idéologique des électeurs suite à l'émergence du FN, la notion de tripartition visait à rendre compte de l'existence d'une double opposition de valeurs : opposition entre les électeurs de droite classique et les électeurs de droite radicale sur l'immigration et l'autorité d'une part, opposition entre les électeurs de gauche et les électeurs de droite classique sur le libéralisme économique d'autre part (Grunberg, Schweisguth, 1997).

Cette tripartition idéologique se doublait d'une tripartition électorale : les oppositions de valeurs entre les électeurs de gauche, de droite classique et de droite radicale débouchaient sur des logiques de vote distinctes et spécifiques (Gougou, Labouret, 2013 ; Tiberj, 2012). Le vote pour la gauche procédait d'une double logique économique et culturelle : il progressait à la fois avec l'adhésion au libéralisme culturel et avec l'hostilité au libéralisme économique. Le vote pour la droite classique était avant tout le produit d'une logique économique, progressant avec l'adhésion au libéralisme économique. Quant au vote de droite radicale, il résultait d'une logique culturelle, progressant avec l'adhésion à l'ethno-autoritarisme.

Néanmoins, cette tripartition idéologique et électorale ne se retrouvait pas dans les logiques d'accès au pouvoir : l'émergence du FN n'avait pas remis en cause l'existence d'un dispositif de pouvoir bipolaire. De la victoire de François Mitterrand lors de la présidentielle de 1981 à l'élection d'Emmanuel Macron en 2017, seuls le PS et le RPR, les deux grands partis de gouvernement de gauche et de droite, ont été en capacité de revendiquer l'exercice des responsabilités nationales. À la tripartition de l'espace des valeurs et des logiques de vote correspondait la bipolarisation du dispositif partisan de pouvoir (Gougou, 2022).

Dans ce chapitre, nous proposons de clarifier l'usage des notions de tripartition et tripolarisation en les adossant à ces différentes arènes. Dans le prolongement des travaux de Grunberg et Schweisguth (1997, 2003), nous réservons les notions de bipartition/tripartition à la question de la structuration idéologique

de l'électorat et donc à l'arène électorale, tandis que nous associons bipolarisation/tripolarisation à la question des logiques d'accès au pouvoir et donc à l'arène parlementaire.

### ***L'hypothèse de recherche et la construction du chapitre***

En s'appuyant sur ces clarifications théoriques, ce chapitre fait l'hypothèse que la compétition politique en France en 2022 correspond à un cas de tripartition de l'espace idéologique et de tripolarisation des logiques d'accès au pouvoir. Cette hypothèse confirmerait l'apparition de nouvelles structures de la compétition politique en France. Pour examiner cette hypothèse, le chapitre est structuré en quatre parties. La première présente les données et les méthodes utilisées pour analyser les trois dimensions mises en évidence plus haut : les oppositions de valeurs, les rapports de force électoraux et le dispositif de pouvoir. La deuxième détaille les résultats sur l'espace des valeurs, la troisième les résultats sur l'espace de la compétition politique. La conclusion propose une discussion de ces résultats et leur mise en perspective dans la logique d'un nouvel ordre électoral, au sens de la théorie des réalignements (Gougou, 2022).

# 1. Données et méthodes

## 1.1. Identifier la structuration idéologique du corps électoral à partir d'une analyse en classes latentes

Pour révéler la diversité des préférences politiques de l'électorat en 2022 sur les principales dimensions du conflit politique, et nous permettre d'identifier des systèmes de valeurs distincts, nous avons recours à une technique d'analyse en classes latentes (*Latent Class Analysis* [LCA]). Cette technique inférentielle permet de partitionner une population en fonction des profils d'attitudes politiques que les individus ont en commun (pour un cas d'usage, voir Gonthier, 2022).

Si on utilise couramment l'analyse factorielle pour étudier la dimensionalité de la compétition politique et résumer les oppositions de valeurs autour d'une (ou plusieurs) variable(s) latente(s) continue(s) (Gougou, Persico, 2017), l'analyse en classes latentes détecte de façon plus fine les différentes combinaisons spécifiques des préférences politiques sur des dimensions très variées. Dans l'hypothèse d'une tripartition des systèmes d'attitudes dans l'électorat, un partitionnement en trois classes distinctes serait la meilleure explication de l'hétérogénéité de nos données.

L'enquête post-électorale YoungElect 2022 inclut un grand nombre de questions permettant d'évaluer le positionnement des répondants sur des orientations politiques qui pèsent dans les choix électoraux. Nous avons retenu 12 questions associées aux principales dimensions du conflit politique (tableau 1)<sup>1</sup>. Cet ensemble inclut des items relatifs au rapport à l'autorité (AUT), au rapport à l'immigration (IMM), au conservatisme moral (MOR), au soutien à l'intervention de l'État dans l'économie et au libéralisme économique (LIB), à la perception de la mondialisation (GLO), et à l'environnement (ENV).

---

1 Pour ne pas déséquilibrer la contribution potentielle de chaque dimension attitudinale aux calculs, nous avons décidé de ne retenir que deux questions par dimension.

Tableau 1. Les questions mobilisées pour l'analyse en classes latentes

Dimension de conflit	Libellé des items dans le questionnaire	Modalités de réponse
<b>Rapport à l'autorité</b>	<i>L'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort / L'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique</i>	Dichotomique
	<i>Il faudrait rétablir la peine de mort</i>	Échelle d'accord en 4 positions
<b>Conservatisme social</b>	<i>Il est normal que des couples homosexuels puissent adopter des enfants</i>	Échelle d'accord en 4 positions
	<i>La femme est faite avant tout pour avoir des enfants et les élever</i>	Échelle d'accord en 4 positions
<b>Ethnocentrisme</b>	<i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres</i>	Échelle d'accord en 4 positions
	<i>Il y a trop d'immigrés en France</i>	Échelle d'accord en 4 positions
<b>Mondialisation et souveraineté nationale</b>	<i>Les conséquences économiques de la mondialisation sont extrêmement négatives pour la France</i>	Échelle d'accord en 4 positions
	<i>Il faudrait préserver la souveraineté nationale, même si cela doit conduire à réduire les pouvoirs de l'Europe</i>	Échelle d'accord en 4 positions
<b>Libéralisme économique et redistribution</b>	<i>Pour faire face aux difficultés économiques, il faut que l'État : fasse confiance aux entreprises et leur donne plus de liberté / les contrôle et les règlemente plus étroitement</i>	Dichotomique
	<i>Pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres</i>	Échelle d'accord en 4 positions
<b>Environnement</b>	<i>Si on veut vraiment préserver l'environnement pour les générations futures, on sera obligé de ralentir très sérieusement notre croissance économique</i>	Échelle d'accord en 4 positions
	<i>Favorable / Opposé à la production d'énergie par les centrales nucléaires</i>	Échelle d'accord en 4 positions

## **1.2. Caractériser la structuration des rapports de force électoraux à partir de la distribution des voix**

La structure de l'espace idéologique n'épouse pas nécessairement la structure des rapports de force électoraux qui se déploient dans les urnes. De fait, la science politique s'intéresse de très longue date au format des systèmes partisans (Duverger, 1954) et de nombreux travaux ont réfléchi à la manière de compter le nombre de partis (Rae, 1967 ; Blondel, 1968 ; Sartori, 1974 ; Laakso, Taagepera, 1979). L'objectif ici est légèrement décalé : il ne s'agit pas de savoir combien de forces *composent* le système de partis, mais combien de forces *dominent* la structuration des rapports de force dans l'arène électorale. Dans cette perspective, nous proposons de retenir le seuil de deux-tiers des suffrages exprimés (voir Bogaards, 2004 : 176 pour un panorama des seuils utilisés dans la littérature). En cas de bipartition, la somme des deux premières forces dépasse ce seuil ; en cas de tripartition, c'est la somme des trois premières forces qui dépasse ce seuil.

Les données utilisées pour mesurer la distribution des voix proviennent des fichiers de résultats produits par le Ministère de l'Intérieur, que ce soit pour l'élection présidentielle ou pour les élections législatives. Pour les élections législatives, les nuances attribuées à chaque candidature par les services de l'État ont été revues et corrigées grâce aux investitures des partis et aux professions de foi (pour une description complète de ces données, voir Gougou, 2022). Ce travail sur les nuances est une condition préalable nécessaire à toute agrégation des résultats au niveau national.

## **1.3. Analyser les logiques d'accès au pouvoir à partir de la distribution des sièges**

Les travaux centrés sur l'arène parlementaire sont moins nombreux que les travaux centrés sur l'arène électorale, mais ils suivent les mêmes logiques. Dans ce chapitre, nous proposons de retenir le seuil de 80 % des sièges pour caractériser une situation de domination sur les logiques d'accès au pouvoir. En cas de bipolarisation, la somme des sièges détenus par les deux premières forces dépasse ce seuil ; en cas de tripolarisation, c'est la somme des sièges détenus par les trois premières forces qui dépasse ce seuil.

Les données utilisées pour mesurer la distribution des sièges sont les mêmes que pour la distribution des voix. De fait, nous n'utilisons pas les groupes parlementaires, qui peuvent parfois recouvrir d'autres logiques d'affirmation identitaire : nos analyses sont basées sur les nuances des personnes élues.

## 2. L'espace des valeurs

Notre hypothèse d'une structure de la population en trois groupes distincts est validée par l'ajustement statistique de la décomposition de l'analyse en classes latentes<sup>2</sup>. Cette section présente les trois classes de valeurs identifiées en les caractérisant à l'aide des questions qui ont servi de base à l'analyse. Pour cela, nous utilisons des tris croisés et les mesures du degré d'association (via des V de Cramer) entre ces questions et les classes. Pour préciser l'interprétation, il est possible d'utiliser des questions qui ne sont pas incluses dans la construction des classes latentes mais qui éclairent la composition socio-politique de ces classes.

### 2.1. Trois groupes idéologiques

La première classe est un groupe « Social-écologiste et cosmopolite » (26 % de l'échantillon) dont les répondants se caractérisent d'abord par de très fortes dispositions à la tolérance (en particulier, la large acceptation de l'immigration et des musulmans), des attitudes anti-autoritaires (4% pensent que l'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort, contre plus de 45% des personnes interrogées), ainsi que des positions très favorables au libéralisme des mœurs (97% sont pour l'adoption pour les couples homosexuels, 20 points de plus que l'ensemble de l'échantillon). En matière socio-économique, cette classe se distingue par une plus large adhésion à la redistribution des richesses (70% sont favorables à ce qu'on prenne aux riches pour donner aux pauvres, contre 60% de l'échantillon) et à l'interventionnisme étatique (66% souhaitent que l'État contrôle plus étroitement les entreprises). Les personnes dans cette classe sont aussi moins fermées au processus de mondialisation (44%, contre 60% de l'échantillon) et se montrent bien plus écologistes que les autres, tant en termes de priorité accordée au thème de l'environnement qu'en termes de positions (75 % jugent qu'il faut ralentir la croissance économique pour préserver l'environnement ; 39 % sont hostiles au nucléaire contre 25% de l'échantillon). Enfin près de 7 personnes sur 10 dans ce groupe se positionnent à gauche (dont 17% très à gauche, 6% en population générale) soit plus du double (29 %) de l'échantillon.

A l'opposé, on trouve un groupe de « Conservateurs identitaires et autoritaires » (30% de l'échantillon) marqué par un fort tropisme autoritaire (70% pensent que l'école devrait donner le sens de la discipline et de l'effort ; 55% sont favorables au rétablissement de la peine de mort), des attitudes xénophobes plus exacerbées (près de 80 % déclarent qu'il y a trop d'immigrés en France), et un plus haut niveau de conservatisme social (que ce soit sur l'adoption par des couples homosexuels ou la place des femmes).. Ce groupe est le plus hostile à la mondialisation économique et se range dans le camp productiviste en matière d'environnement : plus d'un tiers est en désaccord avec la proposition de réduire la croissance économique pour sauvegarder le climat (le double de la proportion de l'échantillon). En revanche, les positions socio-économiques sont peu discriminantes dans cette classe, indiquant que les conservateurs identitaires sont divisés entre une fraction libérale hostile à l'intervention de l'État dans l'économie et une fraction antilibérale favorable à la redistribution des richesses et à la régulation de l'économie. Si cette classe se positionne assez logiquement à droite (39%), 28% des interrogés placés dans ce groupe refusent de se positionner sur ce continuum (contre 22% des Français) et 20% se positionnent au centre.

---

2 Dans l'ensemble, le gain d'information indiqué par les statistiques d'ajustement des modèles est marginal si on retient davantage que trois classes. Cela ne signifie pas que des partitionnements qui retiendraient un nombre plus important de classes n'auraient pas leur pertinence, mais ils ne permettraient pas de générer un gain substantiel d'information, au sens statistique.



Enfin, un large groupe d'électeurs que l'on peut qualifier de « Modérés » (44% des répondants) regroupe des personnes qui se distinguent avant tout par des positions ambivalentes sur l'ensemble des questions servant de base à la classification<sup>3</sup>. Elles sont proches du groupe social-écologiste sur les questions liées au libéralisme culturel (75% sont pour l'adoption dans les couples homosexuels), à la nécessité de ralentir la croissance pour sauvegarder le climat (64%) et sont contre le retour de la peine de mort (69%). Et en même temps, elles sont partagées sur les questions relatives à l'autorité et à l'immigration : 51% jugent que l'école devrait encourager la discipline et l'effort, 50 % qu'il y a trop d'immigrés en France. Elles se montrent aussi partagées sur les conséquences économiques de la mondialisation (58% les estiment négatives, 41% positives) et sont favorables au nucléaire (75%). Leur principal point de distinction est sur les questions socio-économiques : la classe des Modérés est plus favorable que les deux autres classes sur le libéralisme économique (62% préfèrent que l'État donne plus de liberté aux entreprises contre 51% de l'échantillon) et plus hostile à la redistribution (à peine la moitié souhaite prendre aux riches pour donner aux pauvres, le plus bas niveau). De la sorte, il s'agit bien de modérés et non pas d'électeurs « sous-pression » qui se situeraient économiquement à gauche et culturellement à droite, ou vice-versa. L'existence d'un tel groupe aux positions modérées n'est pas propre à la France : on la retrouve aussi aux États-Unis, où dans un système politique très polarisé, il attire une attention nouvelle (Fowler et alii, 2023). Politiquement, les modérés se positionnent au centre et au centre-droit (en tout 60%), quand une autre portion importante refuse de se positionner sur l'axe gauche/droite (22%).

## 2.2. Qui compose les groupes identifiés ?

Le groupe social-écologiste cosmopolite rassemble une coalition d'électeurs qui se distinguent par un haut niveau de diplôme (50% des personnes titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+3 se situent dans cette classe). Il est bien représenté chez ceux ne déclarant pas d'affiliation religieuse (46% des sans religion) et chez les habitants des grandes métropoles et de l'agglomération parisienne (41% résident dans ces zones de l'urbain dense). Inversement, cette classe est sous-représentée dans les milieux ruraux de moins de 2 000 habitants et dans les petites villes comptant entre 2000 et 20 000 habitants. En termes de position sociale, les individus qui endossent ce profil d'attitudes sont plus souvent des cadres et professions intellectuelles supérieures, mais aussi des professions intermédiaires. En termes de revenus, on les retrouve dans les tranches de revenus moyennes et moyennes supérieures, tandis qu'ils sont largement absents chez les publics précaires. Enfin, les social-écologistes cosmopolites expriment un plus fort intérêt pour la politique (43% se disent très intéressés contre 29% de l'échantillon).

En miroir inversé, le groupe des conservateurs identitaires se distingue par un plus faible niveau de diplôme (36% ont un diplôme inférieur au Bac – contre 21% de l'échantillon), une composition masculine plus élevée (54% sont des hommes), une forte présence parmi les individus vivant dans des foyers à bas revenus et précaires (parmi les répondants ayant le score Epices le plus faible, 56% sont affectés à cette classe), et une représentation significative parmi les ouvriers et retraités des catégories populaires (42% des personnes de ce groupe, contre 28% de l'échantillon). En termes d'identification religieuse, ce groupe est ancré chez les catholiques, qu'ils soient pratiquants ou occasionnels (34% au total dans cette classe, contre 28% dans l'échantillon). En revanche, il n'y a pas de contraste important

---

3 Cela se caractérise par des patrons de réponses modérés, « plutôt d'accord », ou « plutôt pas d'accord » sur les échelles de Likert par exemple, ou par une répartition qui tend vers l'égalité entre modalités sur des échelles dichotomiques.

dans cette classe sur le lieu de vie qui mêle aussi des groupes d'âges variés (même si on note une légère surreprésentation chez les personnes nées dans les années 1950).

Le groupe des Modérés est plutôt composite puisqu'il rassemble des catégories assez hétérogènes de la population. Largement interclassiste, ce groupe est bien représenté dans beaucoup des différentes catégories sociologiques décrites jusqu'ici (par exemple, on retrouve des personnes peu diplômées mais aussi des personnes qui ont suivi un parcours dans l'enseignement supérieur). Si on les retrouve un peu moins chez les plus précaires, les individus de ce groupe restent bien répartis dans tous les types de revenus et de catégories socioprofessionnelles. Ils sont un peu moins nombreux en revanche à vivre dans les grandes agglomérations, et sont plus surreprésentés dans les bourgs (24% vivent dans les villes de 2 à 20 000 habitants, contre 19% de notre échantillon). Leur pratique religieuse se situe à mi-chemin entre celle des deux autres classes. Enfin, ce groupe rassemble des personnes ayant plutôt un niveau intermédiaire, voire plutôt bas, d'intérêt pour la politique (seuls 16% se disent très intéressés par la politique, contre 42% des social-écologistes cosmopolites et 29% des conservateurs identitaires).

### 3. L'espace de la compétition politique

#### 3.1. La structuration des rapports de force électoraux

Cette tripartition dans l'espace des valeurs se retrouve de manière spectaculaire dans la structuration des rapports de force électoraux à la présidentielle (Tableau 2). En 2022, le seuil des 66 % est atteint à partir de trois candidats : Emmanuel Macron, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon rassemblent 73 % des suffrages à trois, Macron et le Pen « seulement » 51 % à deux. Mais il n'y a rien de nouveau derrière cette structure tripartite : sur toute la période considérée, le seuil de deux-tiers des suffrages est quasi systématiquement dépassé à partir des trois premiers candidats (exception faite de 2002 et dans une moins mesure 1995), même si ces candidats ne viennent pas des mêmes partis qu'en 2022.

**Tableau 2. Les rapports de force dans l'arène électorale présidentielle (1995-2022)**

Présidentielle	1995	2002	2007	2012	2017	2022
Premier candidat	<u>23,3</u>	<u>19,9</u>	<u>31,2</u>	<u>28,6</u>	<u>24,0</u>	<u>27,9</u>
Deux premiers candidats	<u>44,1</u>	<u>36,7</u>	<u>57,1</u>	<u>55,8</u>	<u>45,3</u>	<u>51,0</u>
Trois premiers candidats	<u>62,7</u>	<u>52,9</u>	<u>75,6</u>	<u>73,7</u>	<u>65,4</u>	<u>73,0</u>
Quatre premiers candidats	77,7	<u>59,8</u>	86,1	84,8	84,9	80,0

**1995** : Jospin, Chirac, Balladur, Le Pen | **2002** : Chirac, Le Pen, Jospin, Bayrou | **2007** : Sarkozy, Royal, Bayrou, Le Pen | **2012** : Hollande, Sarkozy, Le Pen, Mélenchon | **2017** : Macron, Le Pen, Fillon, Mélenchon | **2022** : Macron, Le Pen, Mélenchon, Zemmour

Pour les législatives, la situation est différente. En 2002, 2007 et 2012, c'est le tableau d'une bipartition qui se dégage, avec les deux premières forces au-dessus de 63 % (Tableau 3). Depuis 2017, un changement majeur s'est opéré : désormais, les deux premières forces dépassent à peine 50 % des suffrages et il faut attendre la troisième pour approcher ou dépasser le seuil des deux-tiers des exprimés. Ces observations confirment que la tripartition de l'espace électoral caractérise désormais tous les scrutins de premier ordre, présidentielle comme législatives.

**Tableau 3. Les rapports de force dans l'arène électorale législative (1997-2022)**

Législatives	1997	2002	2007	2012	2017	2022
Première force	<u>30,9</u>	<u>38,2</u>	<u>41,9</u>	<u>34,5</u>	<u>32,4</u>	<u>26,2</u>
Deux premières forces	<u>57,5</u>	<u>63,5</u>	<u>68,0</u>	<u>65,2</u>	<u>51,3</u>	<u>52,1</u>
Trois premières forces	<u>72,4</u>	74,6	75,6	78,8	<u>64,3</u>	<u>70,7</u>
Quatre premières forces	82,3	79,5	79,9	85,7	75,2	82,3

**1997** : RPR-UDF, PS-PRS, FN, PCF | **2002** : UMP-UDF, PS-PRG, FN, PCF | **2007** : UMP, PS-PRG, MoDem, PCF | **2012** : PS-PRG, UMP-UDI, FN, FG | **2017** : LREM-MoDem, LR-UDI, RN, LFI | **2022** : Nupes, Ensemble, RN, LR-UDI

### 3.2. Les logiques d'accès au pouvoir

Si les évolutions de la structure des rapports de force électoraux étaient visibles dès les législatives de 2017, ce sont bien les élections de 2022 qui sont venues transformer les logiques d'accès au pouvoir (Tableau 4). C'est à ce moment-là que la distribution des sièges à l'Assemblée nationale a évolué très fortement : alors que les deux premières forces captaient plus de 90 % des sièges jusqu'en 2012, ce taux s'est en partie affaibli en 2017 (83,9 %), avant de reculer de manière très prononcée en 2022 (67,2%). La France, dont les logiques d'accès au pouvoir étaient bipolaires entre 1997 et 2017, a glissé en 2022 vers une forme de tripolarisation. De ce point de vue, les élections de 2022 introduisent bien une nouvelle donne – et c'est dans la distribution des sièges à l'Assemblée nationale qu'elle se joue.

**Tableau 4. Les rapports de force dans l'arène parlementaire (1997-2022)**

Législatives	1997	2002	2007	2012	2017	2022
Première force	<u>46,4</u>	<u>66,6</u>	<u>58,2</u>	<u>54,2</u>	<u>61,0</u>	<u>42,8</u>
Deux premières forces	<u>89,6</u>	<u>92,5</u>	<u>91,5</u>	<u>91,7</u>	<u>83,9</u>	<u>67,2</u>
Trois premières forces	96,0	96,2	94,1	93,4	89,1	<u>82,5</u>
Quatre premières forces	96,2	96,5	94,6	93,8	92,0	94,5

**1997** : PS-PRS, RPR-UDF, PCF, FN | **2002** : UMP-UDF, PS-PRG, PCF, RPF | **2007** : UMP, PS-PRG, MoDem, PCF | **2012** : PS-PRG, UMP-UDI, FG, FN | **2017** : LREM-MoDem, LR-UDI, PS, LFI | **2022** : Ensemble, Nupes, RN, LR-UDI

## 4. Perspectives

Une fois précisée leur portée, les concepts de tripartition et de tripolarisation sont tous deux pertinents pour décrire la vie politique française issue des scrutins de 2022 : c'est la principale leçon de ce chapitre. La configuration associant tripartition de l'arène électorale et tripolarisation de l'arène parlementaire constitue un élément inédit dans l'histoire de la Cinquième République. Elle permet également d'affiner la caractérisation du nouvel ordre électoral qui s'est cristallisé à l'issue des élections européennes de 2019 (Gougou, 2022) : tripartition et tripolarisation pourraient en être les traits distinctifs.

Dans la période précédente (1984-2007), s'il y avait déjà une tripartition de l'espace des valeurs et des rapports de force électoraux (Chiche et alii, 2000), les logiques d'accès à l'exercice du pouvoir restaient bipolaires (Grunberg, Schweisguth, 2003 ; Grunberg, Haegel, 2007). De fait, la règle était l'alternance entre les deux grands partis de pouvoir de gauche et de droite, le PS et le RPR, qui parfois allaient même jusqu'à cohabiter.

Pour autant, de nombreuses incertitudes existent pour la période qui s'est ouverte depuis 2019. Comment la tripolarisation de la distribution des sièges à l'Assemblée nationale va-t-elle durablement affecter l'identité des partis au gouvernement et les logiques de formation des majorités ? À ce stade, seule La République en Marche, devenue Renaissance, et ses alliés ont été capables de revendiquer l'exercice du pouvoir et de former un gouvernement, y compris avec une majorité relative à l'Assemblée. La survenue ou non d'une alternance, qu'elle soit complète ou partielle, sera un des enjeux cruciaux des prochaines élections nationales pour comprendre le nouveau fonctionnement de la vie politique française.

## Références bibliographiques

- Bertsou Eri, Caramani Daniele (2022), « People Haven't Had Enough of Experts: Technocratic Attitudes among Citizens in Nine European Democracies », *American Journal of Political Science*, 66 (1), 5-23
- Chiche Jean, Le Roux Brigitte, Perrineau Pascal, Rouanet Henry (2000), « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », *Revue française de science politique*, 50 (3), 463-488
- Fowler Anthony, Hill Seth J., Lewis Jeffrey B., Tausanovitch Chris, Vavreck Lynn, Warshaw Christopher (2023), « Moderates », *American Political Science Review*, 117 (2), 643-660
- Gonthier Frédéric (2022), « 'On lâche rien'. Les demandes populistes en 2022. Des préférences électorales consistantes et stables », *Revue française de science politique*, 72 (4), 515-538
- Gougou Florent (2022), « Des élections de consolidation. Les élections de 2022 dans la perspective des réalignements », *Revue française de science politique*, 72 (6)
- Gougou Florent, Labouret Simon (2013), « La fin de la tripartition ? Les recompositions de la droite et la transformation du système partisan », *Revue française de science politique*, 63 (2), 279-302
- Gougou Florent, Persico Simon (2017), « A New Party System in the Making? The 2017 French Presidential Election », *French Politics*, 15 (3), 303-321
- Grunberg Gérard, Haegel Florence (2007), *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po
- Grunberg Gérard, Schweisguth Étienne (1997), « Vers une tripartition de l'espace politique », in Daniel Boy, Nonna Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 179-218
- Grunberg Gérard, Schweisguth Étienne (2003), « La tripartition de l'espace politique », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 339-362
- Linzer Drew A., Lewis Jeffrey B. (2011), « PolCA: An R Package for Polytomous Variable Latent Class Analysis », *Journal of Statistical Software*, 42 (10), 1-29
- Martin Pierre (2000), *Comprendre les évolutions électorales. La théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po
- Martin Pierre (2018), *Crise mondiale et systèmes partisans*, Paris, Presses de Sciences Po
- Tiberj Vincent (2012), « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, 62 (1), 71-106